

Déclaration annuelle  
Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

**1 – INFORMATIONS RELATIVES AU REDEVABLE**

Raison Sociale .....

Nom, prénom du responsable : .....

Nom commercial/enseigne : .....

Nom de l'exploitant : .....

Adresse de l'exploitant : .....

Numéro SIRET.....

Code APE : .....

Adresse de facturation si différente : .....

Point de contact, si différent du dirigeant : (nom, prénom, n° téléphone, fax, mail)

Je soussigné (e) .....

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Fait à ..... Le .....

Signature du déclarant (cachet).....

**Déclaration à adresser à :**

Mairie d'AURAY - Direction des Finances/Recettes  
100 pl de la République BP 10610 56406 AURAY cedex

- La déclaration annuelle doit être effectuée **avant le 1er mars** de l'année d'imposition **pour les supports existant au 1er janvier**.
- **Les supports créés ou supprimés en cours d'année** (entre le 1er janvier et le 31 décembre) font l'objet de déclarations supplémentaires qui doivent être **effectuées dans les 2 mois suivant la création ou la suppression**.
- **En l'absence de déclaration** de l'exploitant, le maire, après une mise en demeure restée sans effet, peut procéder à une **taxation d'office**.
- Le défaut de déclaration dans les délais fixés ou le fait d'avoir souscrit une déclaration inexacte donnent lieu au **paiement par le redevable d'une amende**
- **Le recouvrement** de la taxe a lieu **à partir du 1er septembre** de l'année d'imposition.

Dossier reçu le :

complet – informations manquantes :

## 2 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS TAXES SURFACES DÉCLARÉES

### Dispositifs Publicitaires – Pré-enseignes y compris les pré-enseignes dérogatoires

- **Constitue un dispositif publicitaire** : tout support susceptible de contenir une *publicité*
- **Constitue une pré-enseigne** : toute inscription, forme ou image indiquant *la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée*

N° du dispositif (à mentionner sur la photo)	NATURE DU SUPPORT (publicité ou pré-enseigne) et TYPE D'INSTALLATION (publicité scellée au sol, pré-enseigne sur mur de clôture...)	Adresse complète	Dimensions (largeur et hauteur en m)	Surface du dispositif en m <sup>2</sup>	Nb de faces	Surface totale en m <sup>2</sup>	Date d'installation	Numérique OUI/NON
<b>Superficie totale en m<sup>2</sup></b>								

Date et signature du déclarant : .....

### **TARIFS 2021**

*(délibération du conseil municipal du 09/09/2020)*

**C'est la surface de chaque support qui est prise en compte pour déterminer le tarif applicable.**

NATURE DES SUPPORTS	TARIFS 2020
<b>DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES</b>	
<b>&lt; OU =50 M2</b>	
<b>SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES</b>	<b>20,50 €</b>
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	61,50 €
<b>&gt; 50 M2</b>	
<b>SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES</b>	<b>41,00 €</b>
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	123,00 €

**Joindre les photographies des supports avec la mention du n° du dispositif (tel que mentionné dans la déclaration)**

**Pour plus de renseignements ou une assistance :**

Direction des Finances – Mairie d'Auray - 100, Place de la République – BP 10 610 – 56 406 AURAY Cedex  
L. DUMAS - Téléphone : 02 97 24 01 23 – l.dumas@ville-auray.fr

Dossier reçu le :

complet – informations manquantes :

